

PASSEPORT MORBIHAN PONTON - 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

★ 12 mois à flot

★ Réseau Passeport Escales



Sous condition d'avis de croisière avant 12h le jour du départ :

- **Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- **Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus d'escales : valable entre le 1er mai et le 30 septembre :

- 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
- 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours

1 nuitée bonus maximum par port

★ Passeport Ecluse



- **Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)

★ Possibilité de séjourner à flot dans un des ports gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan * (sauf Houat et Hoedic)

En fonction des places disponibles, du 01/01 au 31/03 et du 23/11 au 31/12, à condition de rester sur le même type d'amarrage que dans son port d'attache (ponton/ Corps-mort).

UN CONTRAT POUR ENTREtenir SON BATEAU

★ 10 % sur les manutentions

★ Bonus manutention*

Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre, vous bénéficiez sur le terre-plein :

- gratuité d'une manutention ou 1 Aller/Retour 24h ou
 - remise de 50% sur 1 Aller/Retour 48h ou 7 jours
- Avantages valables jusqu'au 1er juin de l'année suivante

★ Terre-plein hiver*

Entre le 1er octobre au 30 avril, gratuité de l'emplacement jusqu'à 3 mois sur le terre-plein de La Roche-Bernard. Gratuité jusqu'à 4 semaines sur le terre-plein du Golfe, d'Arzal-Camoël, du Crouesty ou La Trinité-sur-mer (suivant disponibilités). Bers, calage et manutentions à votre charge.

★ Terre-plein été*

Entre le 1er mai et le 30 septembre pour un séjour à terre de 3 semaines consécutives minimum sur le terre-plein du port. Gratuité de l'emplacement, du calage, des manutentions (mise à terre et mise à l'eau) et du ber. Nettoyage de la carène à votre charge (offert pour un minimum de 4 semaines de terre-plein de La Roche-Bernard).

★ Accès gratuit à la cale de mise à l'eau

**Les manutentions sont soumises à une validation technique de notre prestataire / avantages disponibles selon places disponibles*

AVANTAGES DIVERS

★ Contrat annuel tacitement reconductible

★ Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10
Escompte de 1.5% pour règlement comptant avant le 31/01.
Possibilité de paiement en chèques vacances

★ Suspension printemps -été

- Réduction de 10 % pour les 4 premières semaines d'absence consécutives minimum entre le 1er avril et le 30 septembre.
- Réduction de 2 % par semaine supplémentaire d'absence.

Suspension des avantages pendant cette période d'absence préavis de 1 mois

★ Suspension annuelle

Possibilité de suspendre son contrat pour une durée entre 1 et 3 ans maximum. Avantage possible à tout moment au-delà d'un délai d'un an suivant la prise d'effet du contrat. Préavis de 2 mois et 61€ de frais de gestion

★ Carte plaisance Morbihan

Accès aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :

- attribution de points Nautics pour toute utilisation



Extrait des tarifs euros TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	6,25	6,40	6,55	6,70	6,85	7,00
PASSEPORT MORBIHAN PONTON		1 038	1 155	1 275	1 400	1 530	1 662	1 799	1 939	2 082	2 258	2 422	2 592	2 766	3 058	3 413	3 781	4 038	4 558	4 833	5 391	5 683	5 984	6 294	6 614	6 942	8 293	8 811	9 347	9 900	10 455	11 011

PASSEPORT MORBIHAN CORPS MORT – 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS
 Conditions particulières en capitainerie
**En fonction des places disponibles*

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

- ★ **12 mois à flot**
5 nuitées au ponton inclus par année civile
- ★ **Réseau Passeport Escales**



Sous condition d'avis de croisière avant 12h le jour du départ :

- **Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- **Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus d'escales : valable entre le 1er mai et le 30 septembre :

- 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
- 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours

1 nuitée bonus maximum par port

- ★ **Passeport Ecluse**



- **Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)

- ★ **Possibilité de séjourner à flot dans un des ports gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan *** (sauf Houat et Hoedic)
En fonction des places disponibles, du 01/01 au 31/03 et du 23/11 au 31/12, à condition de rester sur le même type d'amarrage que dans son port d'attache (ponton/ Corps-mort).

UN CONTRAT POUR ENTREtenir SON BATEAU

- ★ **10 % sur les manutentions**
- ★ **Bonus manutention***
Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre, vous bénéficiez sur le terre-plein :
→ gratuité d'une manutention ou 1 Aller/Retour 24h ou
→ remise de 50% sur 1 Aller/Retour 48h ou 7 jours
Avantages valables jusqu'au 1er juin de l'année suivante
- ★ **Terre-plein hiver***
Entre le 1er octobre au 30 avril, gratuité de l'emplacement jusqu'à 3 mois sur le terre-plein de La Roche-Bernard. Gratuité jusqu'à 4 semaines sur le terre-plein du Golfe, d'Arzal-Camoël, du Crouesty ou La Trinité-sur-mer (suivant disponibilités). Bers, calage et manutentions à votre charge.
- ★ **Terre-plein été***
Entre le 1er mai et le 30 septembre pour un séjour à terre de 3 semaines consécutives minimum sur le terre-plein du port. Gratuité de l'emplacement, du calage, des manutentions (mise à terre et mise à l'eau) et du ber. Nettoyage de la carène à votre charge (offert pour un minimum de 4 semaines de terre-plein de La Roche-Bernard).
- ★ Accès gratuit à la cale de mise à l'eau

**Les manutentions sont soumises à une validation technique de notre prestataire / avantages disponibles selon places disponibles*

Extrait des tarifs euros TTC

AVANTAGES DIVERS

- ★ **Contrat annuel tacitement reconductible**
- ★ **Facilités de règlement**
Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10
Escompte de 1.5% pour règlement comptant avant le 31/01.
Possibilité de paiement en chèques vacances
- ★ **Suspension printemps –été**
 - Réduction de 10 % pour les 4 premières semaines d'absence consécutives minimum entre le 1er avril et le 30 septembre.
 - Réduction de 2 % par semaine supplémentaire d'absence.*Suspension des avantages pendant cette période d'absence préavis de 1 mois*
- ★ **Suspension annuelle**
Possibilité de suspendre son contrat pour une durée entre 1 et 3 ans maximum. Avantage possible à tout moment au-delà d'un délai d'un an suivant la prise d'effet du contrat. Préavis de 2 mois et 61€ de frais de gestion
- ★ **Carte plaisance Morbihan**
Accès aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique
Accès gratuit aux pompes à eaux noires :
→ attribution de points Nautics pour toute utilisation



Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	6,25	6,40	6,55	6,70	6,85	7,00
PASSEPORT MORBIHAN CORPS MORT		645	718	793	871	951	1033	1118	1205	1294	1404	1506	1615	1719	1901	2122	2351	2510	2834	3005	3351	3533	3721	3913	4112	4316	5156	5478	5811	6155	6500	6846



CONTRAT ANNUEL A TERRE



Les solutions à terre 2026 – Port de La Roche-Bernard

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

Avantage à flot

- 20 nuitées par an offertes au port de La Roche Bernard, dans la limite de 2 nuitées consécutives, payant au delà au tarif passage ponton de votre catégorie.
- 10 A/R* par an (délai de prévenance 48h minimum hors week-end et jours fériés)
- Port à Terre premium : remorquages inclus entre l'aire de manutention et l'emplacement à flot

Réseau Passeport Escales

Sous condition d'avis de croisière avant 12h le jour du départ :

- **Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- **Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus d'escales : valable entre le 1er mai et le 30 septembre :

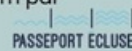
→ 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus

→ 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours (1 nuitée bonus maximum par port)

Passeport Ecluse

- **Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)



Contrat soumis à validation technique.



Avantage à terre

- 12 mois à terre
- Fourniture du ber pour le calage du bateau sur le terre-plein
- Nettoyage de la carène inclus à la sortie d'eau si nécessaire



Contrat annuel tacitement reconductible



Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10

Escompte de 1.5% pour règlement comptant avant le 31/01.

Possibilité de paiement en chèques vacances



Suspension annuelle

Possibilité de suspendre son contrat pour une durée entre 1 et 3 ans maximum. Avantage possible à tout moment au-delà d'un délai d'un an suivant la prise d'effet du contrat. Préavis de 2 mois et 61€ de frais de gestion



Carte plaisance Morbihan

Accès aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :

→ attribution de points Nautics pour toute utilisation



Extrait des tarifs en € TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60
PORT À TERRE		1038	1155	1275	1400	1530	1662	1799	1939	2082	2248	2416	2588	2765	2994	3343
PORT À TERRE PREMIUM		1194	1328	1467	1611	1760	1912	2069	2229	2394	2638	2814	2994	3180	3368	3763



CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



TERRE & MER 2026 – PORT DE LA ROCHE-BERNARD

Votre bateau a flot toute l'année et à terre pendant 6 mois une années sur deux !

La possibilité d'un emplacement sur ponton pour 2 nuitées consécutives dans la limite de 40 nuitées annuelles dont un maximum de 20 en juillet et août

OPTION A

A flot sur le ponton offshore (non relié à la terre) ou sur corps-mort **du 1er avril au 1er octobre**

Un emplacement sur le terre-plein du port du **1er octobre au 1er avril**, un aller-retour de manutention, un calage, location de bers et nettoyage de la carène (si nécessaire) inclus.

Possibilité de séjourner sur le terre plein portuaire pour une semaine minimum entre le 1er avril et le 1er octobre inclus au contrat

Le contrat est non tacitement reconductible.

A l'issu d'un contrat Terre & Mer option A, il sera proposé un contrat Terre & Mer option B et inversement.

OPTION B

A flot sur le ponton offshore (non relié à la terre) ou sur corps-mort **toute l'année**

AVANTAGES CROISIÈRE

Réseau Pass-ports Escales

- Sous condition d'avis de croisière avant 12h, les 2 premières nuitées sont offertes à chaque escale
- Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus navigation** : 2 nuitées pour 8 jours consécutifs de croisières ; 6 nuitées pour 15 jours consécutifs de croisières (croisières entre le 1/05 et le 30/09). Utilisation avant le 31/12, limitée à 1 nuit supplémentaire dans chacun des ports (soit un total de 5 nuits d'escales dans chaque port).
- Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)
- Bonus manutention** : Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre : gratuité d'une manutention ou A/R 24h sur terre-plein ou remise de 50% sur A/R terre-plein 48h ou 7 jours (Avantage valable jusqu'au 1er juin de l'année suivante).

AVANTAGES DIVERS

Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/04 au 15/02 ou règlement comptant à signature du contrat

Carte plaisance Morbihan

Avec votre carte, profitez des avantages contractuels (et des bonus liés à vos escales)

Utilisez l'application "Plaisance Morbihan" et accédez facilement aux différents services et aux sanitaires. Gain de 10 points Nautics pour l'utilisation déclarée de la pompe eaux usées



Les manutentions sont soumises à validation technique du Comptoir Nautique



Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60
Terre & Mer		1074	1193	1319	1448	1583	1719	1861	2006	2154	2373	2531	2693	2860	3030	3385



CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



TERRE & MER MOTEUR 2026 – PORT DE LA ROCHE-BERNARD

AVEC REMORQUE

Du 1er avril au 30 septembre

Un emplacement à flot sur ponton avec accès à l'eau et l'électricité
En option : stockage possible de la remorque sur terre plein (voir la grille tarifaire)

Du 1er octobre au 31 mars

Un emplacement à terre sur le terre plein du site de la Couronne et un aller-retour en manutention.

La réservation des manutentions doit être anticipée au minimum 4 jours avant la mise à terre et 4 jours avant la mise à l'eau **auprès de votre capitainerie.**

SANS REMORQUE

Du 1er avril au 30 septembre

Un emplacement à flot sur ponton avec accès à l'eau et l'électricité

Du 1er octobre au 31 mars

Un emplacement à terre sur le terre plein du site de la Couronne incluant un aller-retour en manutention, un calage, la location de bers relative à la durée du séjour.

La réservation des manutentions doit être anticipée au minimum 4 jours avant la mise à terre et 4 jours avant la mise à l'eau **auprès de votre capitainerie.**

AVANTAGES CROISIÈRE

Réseau Pass-ports Escales

- Sous condition d'avis de croisière avant 12h, les 2 premières nuitées sont offertes à chaque escale
- Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- Bonus navigation** : 2 nuitées pour 8 jours consécutifs de croisières ; 6 nuitées pour 15 jours consécutifs de croisières (croisières entre le 1/05 et le 30/09). Utilisation avant le 31/12, limitée à 1 nuit supplémentaire dans chacun des ports (soit un total de 5 nuits d'escales dans chaque port).
- Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)
- Bonus manutention** : Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre : gratuité d'une manutention ou A/R 24h sur terre-plein ou remise de 50% sur A/R terre-plein 48h ou 7 jours (Avantage valable jusqu'au 1er juin de l'année suivante).

AVANTAGES DIVERS

Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/04 au 15/02 ou règlement comptant à signature du contrat

Carte plaisance Morbihan

Avec votre carte, profitez des avantages contractuels (et des bonus liés à vos escales)

Utilisez l'application "Plaisance Morbihan" et accédez facilement aux différents services et aux sanitaires. Gain de 10 points Nautics pour l'utilisation déclarée de la pompe eaux usées



Les manutentions sont soumises à validation technique du Comptoir Nautique

VILLE AUBIN – 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

UN CONTRAT
POUR NAVIGUER

- 12 mois à flot
sur ponton sur la zone de mouillage de la Ville Aubin
- Réseau Passeport Escales

Sous condition d'avis de croisière avant 12h le jour du départ :
 - Nombre de nuitées offertes illimité dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
 - Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
 - Bonus d'escales : valable entre le 1er mai et le 30 septembre :
 - 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
 - 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonusLes nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours
1 nuitée bonus maximum par port
- Passeport Ecluse

 - Bonus écluse : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)
- Possibilité de séjourner à flot dans un des ports gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan * (sauf Houat et Hoedic)
En fonction des places disponibles, du 01/01 au 31/03 et du 23/11 au 31/12, à condition de rester sur le même type d'amarrage que dans son port d'attache (ponton/ corps-mort).

UN CONTRAT
POUR ENTREtenir SON BATEAU

- 10 % sur les manutentions
- Bonus manutention*
Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre, vous bénéficiez sur le terre-plein :
 - gratuité d'une manutention ou 1 Aller/Retour 24h ou
 - remise de 50% sur 1 Aller/Retour 48h ou 7 joursAvantages valables jusqu'au 1er juin de l'année suivante
- Terre-plein hiver*
Entre le 1er octobre au 30 avril, gratuité de l'emplacement jusqu'à 3 mois sur le terre-plein de La Roche-Bernard. Gratuité jusqu'à 4 semaines sur le terre-plein du Golfe, d'Arzal-Camoël, du Crouesty ou La Trinité-sur-mer (suivant disponibilités). Bers, calage et manutentions à votre charge.
- Terre-plein été*
Entre le 1er mai et le 30 septembre pour un séjour à terre de 3 semaines consécutives minimum sur le terre-plein du port. Gratuité de l'emplacement, du calage, des manutentions (mise à terre et mise à l'eau) et du ber. Nettoyage de la carène à votre charge (offert pour un minimum de 4 semaines de terre-plein de La Roche-Bernard).
- Accès gratuit à la cale de mise à l'eau

*Les manutentions sont soumises à une validation technique de notre prestataire / avantages disponibles selon places disponibles

Extrait des tarifs euros TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65
PASSEPORT MORBIHAN VILLE AUBIN		679	756	835	917	1001	1088	1177	1269	1362	1477	1585	1696	1810	2001	2234	2475	2643	2983	3163	3528	3719	3916

AVANTAGES
DIVERS

- Contrat annuel tacitement reconductible
- Facilités de règlement
Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10
Escompte de 1.5% pour règlement comptant avant le 31/01.
Possibilité de paiement en chèques vacances
- Suspension printemps –été
 - Réduction de 10 % pour les 4 premières semaines d'absence consécutives minimum entre le 1er avril et le 30 septembre.
 - Réduction de 2 % par semaine supplémentaire d'absence.Suspension des avantages pendant cette période d'absence préavis de 1 mois
- Carte plaisance Morbihan

Accès aux services liés à la carte Plaisance Morbihan Premium dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique
Accès gratuit aux pompes à eaux noires :
 - attribution de points Nautics pour toute utilisation

Une offre Passeport escales très attractive, qui évolue en 2026

■ Des nuitées offertes à concurrence de 2 nuitées consécutives

■ Dans les ports de la CPM : nombre de nuitées offertes illimité

(sauf Houat et Hoedic, 1 nuitée offerte dans chaque port entre septembre et juin, payant en juillet et août)

■ Hors ports CPM dans les ports du réseau Passeport-Escales



Suppression des regroupements de ports
4 nuitées offertes par port

■ Nuitées BONUS

■ Nouveauté 2026 :

Entre le 1er mai et le 30 septembre :

8 nuitées d'absence déclarées en continu : 2 nuitées bonus

15 nuitées d'absence déclarées en continu : 6 nuitées bonus

- A utiliser :
- Dans chacun des ports du réseau
 - Avant le 31 décembre de l'année en cours
 - 1 nuitée max par port



Avec votre contrat, sous réserve de
déclaration d'avis de croisière avant 12 h
vous bénéficiez
des 2 premières nuitées d'escale offertes
dans les ports du réseau Passeport Escales*

Comment déclarer vos croisières :



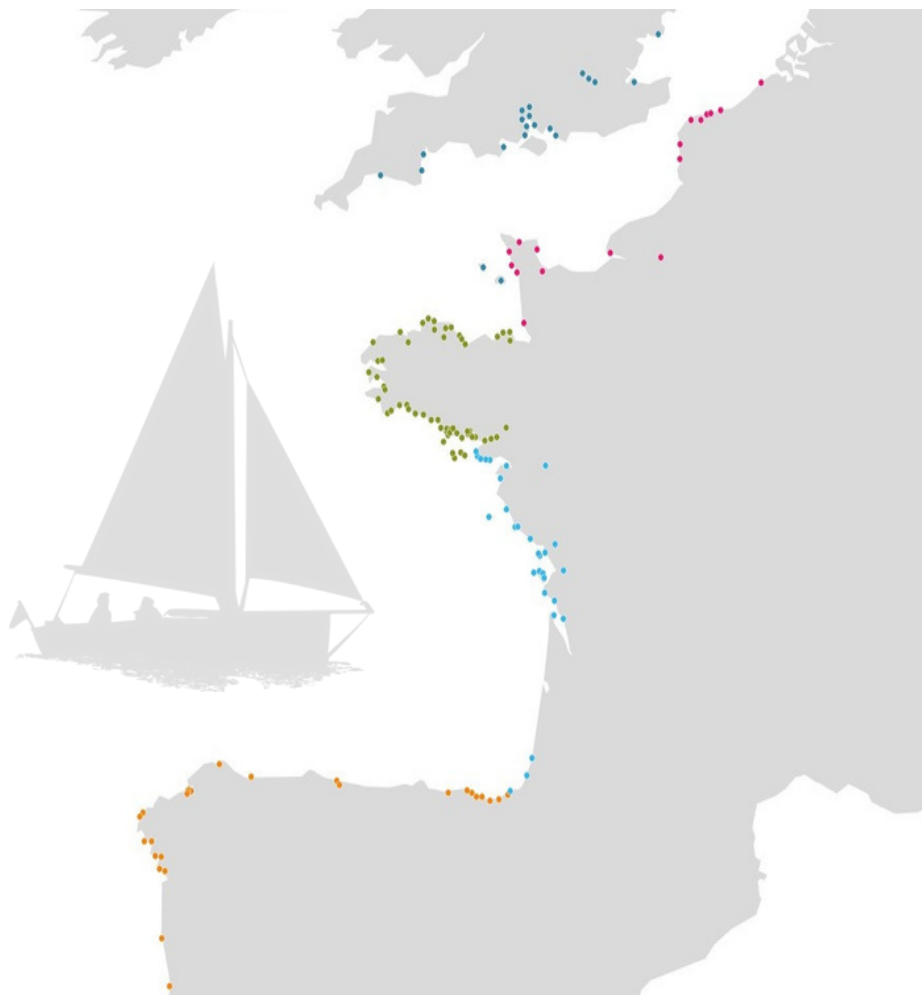
Sur l'application
« Plaisance Morbihan »



Sur le site de votre port
d'attache rubrique
« ma capitainerie numérique »



Par téléphone
02 85 52 04 54



* : Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie

** : Valide du 01/01 au 31/12 sauf du 01/07 au 31/08

GRANDE BRETAGNE	
Jersey St Heller	4
Guernsey St Peter	4
Torquay Marina	4
Brixham Marina	4
Plymouth Queen Anne's Battery	4
Hamble Mercury Yacht Harbour	4
Port Hamble Marina	4
Hamble Point Marina	4
Hamworthy Cobb's Quay Maina	4
Hythe Marina Village	4
Southampton Ocean Village Marina	4
Southampton Shamrock Quay	4
Southampton Saxon Wharf	4
Hayling Island Northney Marina	4
Hayling Island Sparkes Marina	4
Bray Marina	4
Windsor Marina	4
Chertsey Penton Hook Marina	4
Chatam Maritime Marina	4
Ipswich Woolverstone Marina	4

MANCHE ET MER DU NORD	
BELGIQUE	
KYCN Nieuwpoort	4
Royal Belgian Sailing Club	4
HAUTS DE FRANCE	
Dunkerque Marina	4
Dunkerque YC Mer du Nord	4
Gravelines	4
Port de Calais	4
Boulogne Marina	4
Etaples Sur Mer	4
SEINE MARITIME	
Le Havre	4
Rouen	4
MANCHE	
Port de Carentan	4
St Vaast La Hougue	4
Cherbourg Port Chantereyne	4
Port Diélette	4
Barneville Carteret	4
Port Bail Sur Mer	4
Granville Port de Hével	4

BRETAGNE NORD	
ILE ET VILAINE	
ST Malo Port des Sablons	4
ST Malo Port Vauban	4
CÔTES D'ARMOR	
Plouër Sur Rance	4
Port de Saint Cast	4
Pléneuf Val André Dahouët	4
Saint Brieux Port du Légé	4
Saint Quay Port D'Armor	4
Lezardrieux	4
Binic	4
Paimpol	4
Pontrieux	4
Tréguier	4
Perros Guirec Le Linkin	4
Perros Guirec Ploumanac'h	4
Trébeurden	4

FINISTERE	
Morlaix	4
Roscof	4
L'aber Wrac'h	4
Brest Le Chateau	4
Brest Le Moulin Blanc	4
Camaret sur Mer	4
Crozon Morgat	4
Douarnenez Port Rhu et Tréboul	4
Audierne	4
Port Lesconil	4
Loctudy	4
Combrit Sainte Marine	4
Port La Forêt	4
Concarneau	4
Névez Port Manec'h et Kerdruc	4
Moëlan Sur Mer Bélon	4
Clohars Carmoël Doëlan	4
Le Pouldu Laita (SIVU)	4
Mouillages de la Iaita	illimité

BRETAGNE SUD	
MORBIHAN	
Larmor Plage Kernevel	illimité
Lorient Centre	illimité
Port Louis	illimité
Hennebont	illimité
Guidel	illimité
Gavres	illimité

Locmiquélic	illimité
Etel	illimité
Groix Tudy	4
Belle Île Sauzon	4
Belle Île Le Palais	4
Île Hoedic Argol et La Croix	1**
Île Houat Saint Gildas	1**
Quiberon Port Haliguen	illimité
La Trinité Sur Mer	illimité
Locmariaquer	4
Auray Saint Goustan	illimité
Arradon Ports du Golfe	illimité
Baden Port Blanc Île aux Moines	illimité
Vannes	illimité
Arzon Port du Crouesty	illimité
Arzon Port Navalo	illimité
Arzon mouillages	4
Sarzeau Saint Jacques	illimité
Damgan Pénerf	illimité
Arzal Camoël	illimité
La Roche Bernard	illimité
Folleux	illimité
Redon	illimité

CÔTE ATLANTIQUE	
LOIRE ATLANTIQUE	
Piriac sur mer	4
La Turballe	4
Le Croisic	4
La Baule Le Poulliguen	4
Pornichet	4
Nantes Métropole	4
Couëron	4
Erdre	4
Métropole Bélem	4
Trentemoult	4
Les Portes de l'Atlantique	4
Pornic Le Noëveillard	4
Île d'Yeu Port joinville	4

VENDEE	
ST Gilles Croix de Vie Port La Vie	4
Les Sables d'Olonne Port Olona	4
Les Sables d'Olonne Quai Garnier	4
Talmont St Hilaire Bourgenay	4
CHARENTE MARITIME	
La Rochelle Les Minimes	4
La Rochelle Le Vieux Port	4
Marans	4

Île de Ré Saint Martin	4
Île de Ré La Flotte	4
Oléron Le Château d'Oléron	4
Oléron Le Douhet et Boyarville	4
Oléron Saint Denis	4
Rochefort	4
Royan et Bonne Anse	4
Mortagne Sur Gironde	4
GIRONDE	
Verdon Sur Mer Port Médoc	4
LANDES Capbreton	
	4
PYRENES ATLANTIQUES	
Anglet Port du Brise Lames	4
Port d'Hendaye	4

ESPAGNE	
PAYS BASQUE	
Hondarribia	4
Orio	4
Getaria	4
Mutriku	4
Bermeo	4
Bilbao RC Martimo Del Abra	4
Saint Sebastien Donostia	4
Zumaia	4
ASTURIES	
Gijon Marina Yates	4
Puerto Deportivo de Gijon	4
GALICE	
RCN De Ribadeo	4
Marina Viviero	4
RCN La Coruna M. Real	4
CN Ria de Ares	4
CN de Sada	4
Sada Marina	4
La Corogne Marina Coruna	4
CN de Camarinas	4
Marina MUXIA	4
A Pobra do Caraminal	4
Marina Muros	4
RCN de Portosin	4
Vilanova de Arousa	4
CN de Portonovo	4
Marina Combarro	4

PORTUGAL	
Povoa de Varzim	4
Porto Atlântico	4